

## COVID19 - FLASH INFO

01/04/2020

### A NE PAS MANQUER

#### Les Jeudis de France Assos Santé

Un nouveau rendez-vous interactif d'information et de communication assuré par des spécialistes et experts pour vous éclairer et vous accompagner, **tous les jeudis de 9h00 à 10h30**. Exposés, réflexions, échanges. Vous avez la parole !

Jeudi  
2  
avril

Webinaire 

**L'UNAASS présente:**  
**Les jeudis de France Assos Santé**

*Prévenir et faire face au COVID-19*

les experts vous répondent en direct le 2 avril de 15h à 16h



Dr Pierre Parneix  
Médecin santé publique  
et hygiène hospitalière



Dr Gérald Kierzek  
Médecin urgentiste



Dr Jean-Pierre Thierry  
Médecin conseil



M. Gérard Raymond  
Président  
France Assos Santé



Mme Claude Rambaud  
Vice-Présidente  
France Assos Santé

**INSCRIPTION GRATUITE** 

### LIENS UTILES

#### Foire aux questions de France Assos Santé

France Assos Santé a mis en ligne des informations relatives au COVID-19 sous forme de Questions/Réponses. Cette page internet est actualisée régulièrement.

[FAQ](#) 

#### Lignes d'écoute

Des lignes d'écoute associatives ou institutionnelles restent à disposition des usagers, des personnes malades et de leurs proches pour les accompagner et leur offrir du soutien psychologique ou du conseil en cas de besoin.

[ACCEDER AUX NUMEROS](#) 

## BON À SAVOIR

### *Cellule d'information et d'aide psychologique*

Le Directeur Général de la Santé, Jérôme SALOMON a annoncé la création d'une plateforme téléphonique, accessible au 0800 130 000 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, à partir de 15h) qui permet d'obtenir des informations sur le COVID-19.



Coronavirus 2019 n-Cov

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**

Plateforme téléphonique d'information :  
**0800 130 000** (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer,  
au retour de Chine, composez le 15



### *Certification des établissements [Info RU]*

La Haute Autorité de santé annonce que **les visites de certification** des établissements de santé et les campagnes de recueil d'indicateurs issus des dossiers patients sont suspendues jusqu'à septembre 2020.

Le lancement de la nouvelle démarche de certification (« certification V2020 ») est également reporté.

**ALLER PLUS LOIN**



### *Téléconsultation & Coronavirus*

En cette période de crise sanitaire, **en cas de signes grippaux ou autre, il est également possible d'envisager une téléconsultation.**

Pour suspicion de COVID-19, la téléconsultation **est remboursée à 100%** par l'Assurance Maladie.

Pour s'y retrouver, [voici une synthèse patient](#) réalisée par la Haute Autorité de Santé (HAS) et [les solutions numériques de télémedecine](#) recensées par le Ministère de la Santé.

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter la fiche Santé Info Droits "La téléconsultation", [ici](#).

# COVID19 - FLASH INFO

## Pharmacovigilance

Un site internet est disponible pour vérifier si la prise d'un médicament présente **des risques en cas de symptômes de COVID-19**.

[CONSULTER LE SITE](#)



Rappel : le seul traitement recommandé pour diminuer la fièvre en cas de COVID-19 est la paracétamol.

Retrouvez les bons usagers du paracétamol, [ici](#).



## Renouvellement des ordonnances périmées (dispositions jusqu'au 15 avril 2020)

Le renouvellement de tous les médicaments est possible directement en pharmacie d'office pour une période inférieure ou égale à 1 mois. (cf. Arrêtés du [14/03, article 6](#) et du [17/03, article 1](#))

Le renouvellement des ordonnances en pharmacies hospitalières est également possible. La délivrance ne peut être assurée pour une période supérieure à 28 jours. (cf. [Arrêté du 19 mars, article 1](#))

## Arrêts de travail - Personnes identifiées à risque élevé

L'Assurance Maladie a ouvert **son service d'auto-déclaration en ligne "declare.ameli.fr" permettant aux personnes reconnues dans l'une des Affections de Longue Durée (ALD) identifiées sur une liste précise**, de se déclarer directement sans passer par leur employeur afin de pouvoir bénéficier d'un arrêt maladie initial de 21 jours avec possibilité de rétroactivité au 13 mars.

L'arrêt de travail n'est pas automatique, les conditions seront étudiées par le service médical de la caisse d'Assurance maladie.

**Les conditions administratives d'ouverture de droit ne sont pas requises et l'indemnité journalière est versée dès le 1er jour d'arrêt.**

[JE ME DÉCLARE](#)



# COVID19 - FLASH INFO

## LES DERNIERS COMMUNIQUES DE PRESSE DE FRANCE ASSOS SANTE

- 26 mars - [Oxygène : évitons la pénurie, mobilisons nos énergies pour sauver des vies](#)
- 26 mars - [Covid-19 : pour protéger les personnes fragiles, protégeons leurs proches](#)
- 25 mars - [Covid-19 & traitement à l'hydroxychloroquine : prudence !](#)
- 17 mars - [Protéger les plus fragiles, c'est se protéger aussi !](#)



## SE DEPLACER

En application de l'état d'urgence sanitaire, les déplacements sont interdits sauf pour principalement aller travailler, faire ses courses et se soigner.

L'attestation nécessaire pour circuler est disponible [ici](#). Voir aussi la [version FALC](#) (Facile A Lire et A Comprendre)



## QUELQUES CONTACTS LOCAUX

- **SOS KRIZ** - **0800 100 811** - 24h/24h et 7j/7
- **UFM** - **0596 71 26 26** - Lun. au ven. 8h à 18h, sam. 8h à 12h30  
Union des Femmes de la Martinique ou composez le 3919
- **Enfance en danger** - **0596 30 21 38**  
Cellule de Recueils d'Information Préoccupantes
- **Centre de Santé polyvalent** - 0596 70 23 77
- **Clikodoc** - [En ligne](#) - Téléconsultation médicale
- **Pharmacie de Garde et d'Urgence** - **3237** - à partir de 18H
- **CDAD** - **0596 48 43 20** - Assistance juridique



**01 53 62 40 30**

Au prix  
d'un appel local  
de 9h à 12h

La ligne de France Assos Santé

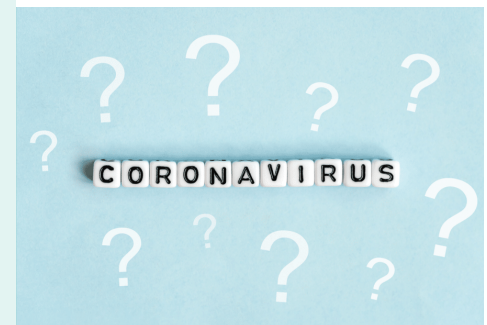
## INFORMATIONS & TÉMOIGNAGES

Restons connectés grâce à la ligne téléphonique "Santé Info Droits"

## COVID-19 TOUTES LES INFOS

Consultez le site du gouvernement

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



## NOS CONTACTS



[France Assos Santé Martinique](#)



[martinique@france-assos-sante.org](mailto:martinique@france-assos-sante.org)



Suzie - 0696 21 41 41

Audrey - 0696 21 24 67

http://



[www.france-assos-sante.org](http://www.france-assos-sante.org)